

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-412/SG/AI portant nomination de M. Osman Ali Wais en qualité de chef de village de Holl-Holl (Ali-Sabieh).

n° 72-412/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
16 mars 1972

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1972

Date du numéro
10 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

M. Osman Ali Wais, Issa, Ourweéiné Rer Fiki, est, pour compter de la date de signature de la présente décision, nommé chef de village de Holl-Holl (Cercle d'Ali-Sabieh), en remplacement numérique de son père Ali Wais Magarre, décédé le 2 décembre 1971 à Djibouti. Art. 2.— M. Osman Ali Wais percevra à ce titre une indemnité mensuelle de 7.510 francs Djibouti.